

## OUVRIER DE SYLVICULTURE POLYVALENT

---

### IDENTIFICATION DU POSTE

- ▶ **Intitulé** : Ouvrier de sylviculture polyvalent
- ▶ **Rattachement hiérarchique** : Chargé de production
- ▶ **Est rattaché à une agence**

### SYNTHÈSE DU POSTE

L'ouvrier de sylviculture polyvalent met en place et entretient les peuplements, des plantations jusqu'aux premières éclaircies en vue de les valoriser. Il peut être affecté à d'autres tâches, par exemple :

- ▶ les entretiens d'espaces verts
- ▶ l'entretien des sols zone RTE
- ▶ du bûcheronnage, après avoir reçue une formation spécifique « bûcheronnage - bonnes pratiques et règles de sécurité ».
- ▶ La conduite d'engin forestier
- ▶ La lecture de données cartographiques.

#### **Il peut-être affecté à différentes missions :**

- ▶ des missions hors forêt dans le cadre de l'utilisation de son matériel, missions pour lesquelles il aura été formé au préalable., les réglages, l'entretien du matériel et évalue leur bonne utilisation.

### PRINCIPALES MISSIONS

#### **L'ouvrier met en place les peuplements :**

- ▶ il effectue les plantations en les espaçant selon la densité établie par le chargé de production, en ligne pour faciliter l'entretien et l'exploitation et en veillant à la bonne qualité sanitaire des plants, notamment les plants en racines nues.
- ▶ il protège les arbres contre le gibier individuellement ou collectivement.

#### **L'ouvrier entretient les peuplements :**

- ▶ il contrôle l'enherbement.
- ▶ il débrousaille, manuellement lorsque l'état de la végétation ne nécessite pas le passage d'engins mécaniques.
- ▶ il pratique les premiers et deuxièmes dépressages.
- ▶ il peut pratiquer le marquage des premières éclaircies.

#### **L'ouvrier réalise la taille et l'élagage.**

**L'ouvrier, sylviculteur, peut également être amené à faire du bûcheronnage, entretenir des sentiers et à effectuer des travaux d'aménagement et d'équipement** tels que routes forestières, drainages de fossés, terrassement, entretiens sous lignes électriques, travaux sur chantiers ferroviaires, aménagement de bords de rivières, aide au cubage d'arbres, relevés GPS (liste non exhaustive).

#### **L'ouvrier doit s'impliquer dans les impératifs de production (délais, quantités).**

#### **L'ouvrier :**

- ▶ Gère ses équipements de protection individuelle (EPI) : entretien et renouvellement.
- ▶ Communique avec les autres intervenants du chantier pour l'optimisation de sa sécurité et de la sécurité collective.
- ▶ Il signe en concertation avec le chargé de production la fiche de chantier (sécurité et environnementale)
- ▶ Applique les politiques et procédures Qualité, Sécurité et Environnement.